
Lettre du représentant Francastel, en mission près de l'armée de l'Ouest, qui envoie deux exemplaires du jugement de l'évêque d'Agra, président du conseil supérieur des rebelles de la Vendée, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794)

Marie Pierre Adrien Francastel

Citer ce document / Cite this document :

Francastel Marie Pierre Adrien. Lettre du représentant Francastel, en mission près de l'armée de l'Ouest, qui envoie deux exemplaires du jugement de l'évêque d'Agra, président du conseil supérieur des rebelles de la Vendée, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 120;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35680_t2_0120_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Autre lettre, de Francastel, représentant du Peuple près la même armée. Il envoie au président de la Convention des exemplaires du jugement du trop fameux évêque d'Agra, président du conseil supérieur des rebelles de la Vendée, à Chatillon, qui a subi la punition due aux contre-révolutionnaires, le 16 de ce mois. La veille avoit aussi été supplicié un *ex-député à l'Assemblée constituante par la ci-devant noblesse d'Anjou, Laplanche, dit Ruillé*, qui avoit fait les fonctions de maire ou de président du comité provisoire pendant le séjour des brigands à Angers.

Nombreux applaudissemens, insertion au bulletin & renvoi de ces deux lettres au comité de salut public (1).

[Francastel, repr. près l'armée de l'Ouest; Angers, 17 nivôse] (2)

« Je t'envoie, président, des exemplaires du jugement du trop fameux évêque d'Agra, président du conseil-supérieur des rebelles de la Vendée à Châtillon. Il a subi, hier, la peine due aux contre-révolutionnaires, aux acclamations d'un peuple immense. Au mois de juin précédent il avoit fait son entrée triomphante à Angers avec l'armée catholique, y avoit joui de toutes les prérogatives du pontificat, jusqu'à recourir même à la fourberie de l'apparition du Saint-Esprit (de la Vendée), sous la forme d'un pigeon blanc, pendant la célébration d'une messe archi-solemnelle. Plus modeste dans ces derniers temps, et toujours fourbe, il se faisoit passer pour le secrétaire de Lescure, et n'a déclaré sa véritable qualité que quelque temps avant sa condamnation.

La veille, avoit aussi subi son supplice un *ex-député à l'assemblée constituante par la ci-devant noblesse d'Anjou, Laplanche, dit Ruillé*, qui avoit fait les fonctions de maire ou de président du comité provisoire pendant le séjour des brigands à Angers.

Ces contrées, si long-temps déshonorées par les royalistes, se déblayent de plus en plus des décombres aristocratiques, et redeviennent dignes de toute la sollicitude des républicains français; on y applaudit, avec autant d'enthousiasme que dans toutes les autres parties de la France, aux succès rapides et brillans des armées de la Moselle et du Rhin; par-tout se font entendre les cris de *vive la république! gloire à ses braves défenseurs!* »

FRANCASTEL.

La lecture de cette lettre est très-souvent interrompue par de vifs applaudissemens & des cris de *Vive la République*, tant par les membres de la Convention que par les citoyens des tribunes.

(1) P.V., XXIX, 72.

(2) AA 42. Bⁱⁿ, 19 niv.; *Débats*, n° 476, p. 271; *Mon.*, XIX, 161; *M.U.*, XXXV, 313. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 93. Extraits dans *J. Mont.*, n° 58, p. 462; *J. Sablier*, n° 1064; *Ann. patr.*, n° 374, p. 1681; *F.S.P.*, n° 150; *J. Lois*, n° 468, p. 3; *C. univ.*, 20 niv., p. 4; *Ann. R.F.*, n° 41; *Antiféd.*, p. 364; *Abrév. univ.*, p. 1496; *Batave*, p. 1320; *J. Fr.*, n° 472; *Audit. nat.*, n° 473; *J. Perlet*, p. 315; *J. Paris*, p. 1505; *Mess. soir*, n° 509.

On lit une autre lettre.

[Lacoste et Baudot, repr. près les armées du Rhin et de la Moselle; Strasbourg, 14 niv. II] (1)

« Nous avons été à Spire [citoyens collègues], comme nous l'avons annoncé dans notre dernière lettre. Les ennemis fuient avec une telle vitesse qu'il est impossible de les rejoindre; mais si les hommes échappent, les magasins restent [Applaudissemens]. Les chanoines de Spire ont laissé plus de cent mille pots de vin dans leur cave, le grenier était fourni à proportion; la maison de l'évêque était remplie de fourrages, eau-de-vie et comestibles de toute espèce. Les mesures les plus pressantes sont prises pour transporter toutes ces provisions à Landau. Les métaux qui servaient à la décoration ou à la composition des monuments de la cathédrale ont été également enlevés, les saints délogés, six mille cierges déballés, quelques ciboires et autres instruments de sottise fondus, et les cloches brisées, le tout pour la plus grande gloire de la république.

Les caisses de la ville ont été remises entre les mains du payeur-général; mais elles ont été visitées si souvent qu'il faut peu compter sur cette ressource. La douane était remplie de marchandises de toute espèce, déposées là comme en un lieu de sûreté par les aristocrates français et étrangers; cette prise, de la valeur de 1 million, tournera au profit des défenseurs de la patrie. Les riches habitants du palatinat ont émigré; nous les traitons comme les indignes Français dont ils ont suivi l'exemple. Nos troupes se sont avancées jusqu'à Neustadt et Frankendal.

Les ennemis ont abandonné à Leismersheim 30 000 quintaux de fourrages; à Germersheim 70 tonneaux de farine, 6 000 sacs d'avoine, et 6 000 sacs de légumes secs; à Merckstal 12 000 sacs d'avoine; à Wissembourg 1 500 fusils, un grand nombre de malades et de blessés mourants, à qui ils ont arraché inhumainement le peu d'aliments qu'ils venaient de leur distribuer, pour soutenir un instant leur faible existence; à Lauterbourg des munitions de guerre de toute espèce, beaucoup de fusils, un magasin immense de poudre et 30 000 couvertures; sous les glacis du fort Vauban 60 voitures attelées. Le nombre des fusils ramassés de toute part se monte à près de 10 000.

Nous ne comptons point dans l'énumération des prises les petits magasins des particuliers que nous ajoutons néanmoins à la grande masse. Notre attention particulière est fixée en ce moment à remplir les magasins de la république aux dépens de ceux de l'ennemi.

(1) P.V., XXIX, 72-74. Texte original (C 287, pl. 855, p. 7). Reproduit dans *Mon.*, XIX, 162; *Débats*, n° 476, p. 272; Bⁱⁿ, 19 niv.; *M.U.*, XXXV, 315 (Nous lui empruntons les mouvements de séance); *J. univ.*, n° 1508; *C. Eg.*, n° 509, p. 66; *F.S.P.*, n° 150, p. 2; *Ann. patr.*, n° 373, p. 1677; *C. univ.*, 20 niv., p. 3; *Batave*, p. 1320; *Audit. nat.*, n° 473. Extraits dans *J. Lois*, n° 468, p. 3; *J. Sablier*, n° 1064; *J. Mont.*, n° 58, p. 462; *Ann. R.F.*, n° 41; *Antiféd.*, p. 364; *Abrév. univ.*, p. 1496; *J. Fr.*, n° 472; *J. Perlet*, p. 314; *Mess. soir*, n° 509. Brève analyse dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 58, qui rattache à tort le post-scriptum à une autre lettre.